

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
de la vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 18 JUIN 2007
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 35

Tous les délégués, sauf

M. MARTIN (excusé), M. HERRLE, M. KLIPFEL (excusé), M. FROEHLICH, qui étaient représentés respectivement par M. BRUCKER, M. VOGEL, Mme WINCKEL et M. FEIG. MM. AMRHEIN, ATZENHOFFER, KELLER, STEINER, WAGNER, ZINCK, LIEHN, Mme KIEFER, MM. WEISBECKER, HOCH, (excusés) ; MM. E. HELMER, MOYEMONT, TREIBER.

DEL. N° 066/2007conseil

OBJET : ADMISSIONS EN NON-VALEURS « REDEVANCES D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES »

- *VU les compétences de la communauté de communes de la vallée de la Sauer,*
- *VU le budget « communauté de communes de la vallée de la Sauer » de l'exercice 2007,*
- *ENTENDU l'exposé du président qui fait part au conseil communautaire que des titres de recettes ont été émis pour une somme de 2 241,32 €,*
- *VU la demande d'admissions en non valeurs de la somme précitée présentée par Mme la Trésorière,*
- *VU l'avis du bureau en date du 4 juin 2007,*

le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **prononce les admissions en non valeurs des titres de recettes émis à l'encontre de :**

- Nodin Norbert	pour un montant de	94,97 €
- Wagner – Morweiser	pour un montant de	130,03 €
- Koch Leonhard	pour un montant de	67,68 €
- Dessoy Isabelle	pour un montant de	132,93 €
- Lemoine Flora	pour un montant de	329,92 €
- Nivoix Henri	pour un montant de	50,46 €
- Metzner Boto	pour un montant de	141,64 €
- Munsch Raymond	pour un montant de	67,68 €
- Otto Pascal	pour un montant de	57,69 €
- Huss Roland	pour un montant de	100,99 €
- Richter Manfred	pour un montant de	108,00 €
- Briquet Gérard	pour un montant de	204,00 €
- Barabinot Kévin	pour un montant de	83,08 €
- Bevon Lucien	pour un montant de	60,98 €
- Faber Pascal	pour un montant de	60,98 €
- Juminès Denis	pour un montant de	60,98 €
- Kuster Christian	pour un montant de	60,98 €
- Djebouri Jean	pour un montant de	126,72 €
- Schlenker Roger	pour un montant de	126,72 €
- Schroth Helmut	pour un montant de	60,98 €
- Dubois Laurent	pour un montant de	113,91 €

TOTAL 2 241,32 €

.../...

- **autorise le président à signer tous documents concourant à l'exécution de la présente délibération.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 12 juillet 2007

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

